

Soutenir le mémoire devant un jury

Infos pratiques

- > ECTS : 4.5
- > Niveau d'étude : BAC +5
- > Période de l'année : Enseignement dixième semestre
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Sciences sociales et administration

Présentation

Le mémoire de recherche est présenté à l'oral et défendu par l'étudiant.e face à un jury composé du directeur/trice, du tuteur/trice et obligatoirement d'un troisième membre extérieur à l'équipe d'encadrement du mémoire.

Objectifs

Conduire à terme et assumer les résultats d'une recherche personnelle

Évaluation

Le mémoire fait l'objet d'une appréciation reportée sur le procès verbal de soutenance, accompagné d'une note sur 20 et d'un rapport de mille signes au moins sur le contenu du mémoire et de la soutenance. Le rapport, le PV de soutenance ainsi que la note seront transmises au secrétariat pour notation définitive lors du jury de M2 (session 1 et 2).

Compétences visées

Présentation orale, argumentation